



☉CFA-AH ☉CFPPA

CAP AGRICOLE Métiers de l'Agriculture Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

Niveau V

Formation d'ouvrier qualifié

Formation sur 2 ans, année scolaire de septembre à juin



MÉTIERS

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole - Métiers de l'Agriculture - Spécialités : horticulture, viticulture. Forme des ouvriers qualifiés capables d'assurer les travaux agricoles courants : préparation et entretien des sols et des cultures, surveillance de la croissance des végétaux, application des fertilisants et traitements nécessaires, récolte et conditionnement des produits. En fonction de la spécialité choisie, ils exercent chez un pépiniériste, un arboriculteur, un maraîcher ou un horticulteur spécialisé en végétaux d'ornement, ou un viticulteur.

Le titulaire de la spécialité horticulture peut travailler chez un maraîcher, en culture de légumes, ou chez un horticulteur, en production de fleurs et plantes en pot. Ce professionnel maîtrise les cultures de pleine terre et hors-sol et connaît les techniques de protection des végétaux contre les parasites, le gel, le vent et la chaleur. Il intervient tout au long de la croissance des jeunes plants. Il les observe, assure leur entretien et veille à leur acclimatation. Enfin, il participe à la récolte et au conditionnement des produits

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION

- ☉ **Formation Initiale Apprentissage** : Apprenti 16/25 ans issu d'une classe de troisième générale ou technologique ayant signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur professionnel. Formation rémunérée.
- ☉ **Formation Professionnelle Continue** : Adulte ayant signé un contrat de professionnalisation avec une entreprise du secteur professionnel et tout autre public (salarié, demandeur d'emploi, autre). Accès à la formation après étude des demandes individuelles. Formation rémunérée suivant statut : CIF, Contrat de professionnalisation, Programme Régional Qualifiant, Auto-financement, Financement Pôle emploi, Congé de Formation Professionnel....).

RECHERCHE d'ENTREPRISE pour apprentis et demandeurs d'emploi dans le cadre d'un Contrat de Professionnalisation :
Un développeur vous accompagne dans cette démarche. Contact au 07 86 87 29 80

QUALITÉS REQUISES DE L'APPRENANT

- ☉ Bonne aptitude physique aux travaux pratiques,
- ☉ Goût pour le travail en plein air,
- ☉ Goût pour l'agriculture,
- ☉ Goût pour le relationnel avec le client.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- ☉ Enseignements composés de cours, travaux pratiques, travaux dirigés, sorties « terrain », visites d'entreprises, rencontres de professionnels du secteur. Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail).
- ☉ Équipements performants, laboratoires spécialisés, exploitation agricole, salles informatique, centre de ressources...
- ☉ Équipe pédagogique expérimentée. Suivi individualisé. Réseau de partenaires,
- ☉ Association de lycéens, étudiants, stagiaires. Association sportive. Multiples activités. Cadre de travail agréable...

POURSUITE d'ÉTUDES

Le CAP Agricole est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Néanmoins, la poursuite d'études est possible pour compléter sa formation en préparant par exemple un certificat de spécialisation ou un BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole). **Le CFA-AH et le CFPPA proposent de nombreuses options du BPREA : Horticulture, Agriculture Biologique, Apiculture, Élevage, Viticulture.**

Le titulaire du CAPA peut aussi se spécialiser en optant pour une formation commerciale complémentaire pour faire du conseil et de la vente dans une entreprise d'agrofournitures, jardinerie, grande distribution.

100% nature
ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES

LYCÉE AGRICOLE
Marie DURAND
Voie Initiale Scolaire

CFA-AH du GARD
Voie Initiale
Apprentissage

CFPPA du GARD
Voie Professionnelle
Continue

Domaine de Donadille
Exploitation agricole
à vocation pédagogique



Diplôme délivré en fonction des Unités Capitalisables (UC) obtenues. Les UC sont des unités d'évaluation capitalisables, indépendantes les unes des autres et pouvant être obtenues dans n'importe quel ordre. Le diplôme du CAPA est délivré dès lors que l'ensemble des UC qui le constituent sont obtenues. Validité des composantes acquises : 5 ans

PROGRAMME DE LA FORMATION

CAPACITES GENERALES

- ⊙ **UCG1 Agir dans des situations de la vie courante et à l'aide de repères sociaux**.....
Prendre position dans une situation à caractère social et civique
Utiliser des outils dans des situations de la vie courante
- ⊙ **UCG2 Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle**.....
S'exprimer à travers une réalisation personnelle
Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel
- ⊙ **UCG3 Interagir avec son environnement social**.....
Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
S'approprier les normes et codes de références d'un collectif

CAPACITES PROFESSIONELLES

- ⊙ **UCP4 Réaliser des travaux sur les végétaux**
Observations et interventions sur le végétal, mise en place de végétaux
- ⊙ **UCP5 Réaliser des travaux de suivi des cultures, de l'implantation à la récolte et au conditionnement**.....
Observations et opérations techniques liées au cycle de production
Travaux de récolte, transformation et conditionnement* (*arboriculture et horticulture)
- ⊙ **UCP6 Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments**.....
Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments
Travaux simples d'aménagement et de réparation

UCARE (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi), suivant la spécialité

- ⊙ Travaux de cave (viticulture).....
- ⊙ Entretien des espaces (horticulture-pépinière).....
- ⊙ Viticulture (horticulture-maraîchage et arboriculture).....

FORMATION SST Sauveteur Secouriste du Travail.....

DURÉE DE LA FORMATION

La formation se déroule à Rodilhan sur 2 ans de septembre à juin - 805 heures
Alternées avec des semaines en entreprise.

Cette durée peut être réduite à 1 an sur dérogation, pour les candidats justifiant soit :

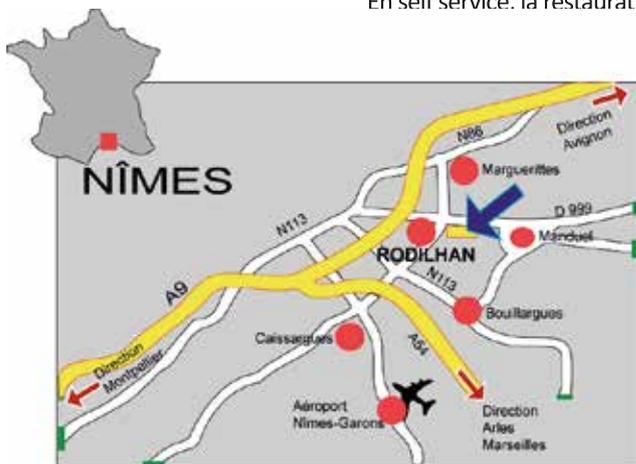
- de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle à temps plein en rapport avec l'option ou la spécialité préparée, à l'entrée en formation ;
- d'un niveau initial de formation scolaire, fin de classe de seconde, second cycle de l'enseignement secondaire.

HÉBERGEMENT

De conception récente, l'internat accueille les apprenants en chambres collectives avec espaces de travail aménagés

RESTAURATION

En self service. la restauration est assurée du lundi midi au vendredi midi inclus



TRANSPORTS

Desserte directe par autocars

Nîmes Rodilhan, Beaucaire
Rodilhan ou Tarascon Rodilhan

Autres services autocars

Desservant Nîmes avec correspondances scolaires Nîmes Rodilhan

Train

En gare de Nîmes.
La Gare routière est très proche de la gare SNCF

Avion

Aéroport de Nîmes-Garons

APPRENTIS
16/25 ans

ADULTES
18 ans et plus

805 heures
réparties sur
23 semaines

805 heures
réparties sur
23 semaines

11 semaines
1ère année
12 semaines
2ème année

11 semaines
1ère année
12 semaines
2ème année

oui

suivant
disponibilités

oui

oui

Apprentis 16-25 ans
CFA-AH du GARD
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfa.gard@educagri.fr

Adultes 18 ans et plus
CFPPA du GARD
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr